

Ecole primaire
1, place de la mairie
77440 Dhuisy
01,64,35,69,81
ce.0772177y@ac-creteil.fr

Le lundi 17 janvier 2022,

Objet : Mise en œuvre du protocole sanitaire

Depuis le début de l'année scolaire, tous les élèves sont accueillis dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Le respect des règles sanitaires, déclinées dans le cadre du protocole sanitaire permet de protéger les élèves et les personnels.

Les règles adoptées évoluent en fonction de la situation sanitaire. La plus grande vigilance doit être apportée à la gestion de la crise sanitaire et à la propagation du virus dans les écoles.

A titre très exceptionnel, malgré tous nos efforts et la gestion rigoureuse des personnels remplaçants, nous ne sommes pas en mesure d'assurer l'accueil de votre enfant :

.....
le 24/01/2022

en classe de CP-CE1 à l'école de Dhuisy.

Sachez que l'ensemble des acteurs, du secrétariat de circonscription au service départemental de gestion du remplacement mettent tout en œuvre pour assurer prochainement un retour à un fonctionnement normal et qu'une attention particulière sera apportée à l'école de votre enfant dès que possible.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Madame BOUCHER Nathalie
directrice

Madame DEPAGNE Pascale
Responsable administrative
Inspection de circonscription
Meaux Nord